

AVIS DE POSTE VACANT

MÉCANICIEN (NE) SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 17-302

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître mécanique, le titulaire du poste effectue la vérification, l'ajustement, l'entretien et la réparation des composantes mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques et diesel de véhicules et d'appareils motorisés.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Procède à l'inspection et au suivi périodique des véhicules lourds et autres véhicules motorisés en vue de faire l'entretien préventif et de remplacer ou réparer toutes composantes endommagées;
- Effectue l'inspection de véhicules lourds et de véhicules d'urgence, tel qu'exigé par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Démonte et répare les diverses composantes de véhicules lourds et de véhicules motorisés telles que transmission, moteur, système hydraulique, unités électriques et/ou électroniques, freins, etc., en se servant d'outils propres à la mécanique, à l'électronique et à l'électricité;
- Effectue, au besoin, des travaux de soudure sur les divers appareils motorisés;
- Effectue l'entretien et la réparation d'appareils motorisés;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou l'équivalent, reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec, en mécanique de machinerie lourde et idéalement, une carte de compagnon du comité paritaire de l'industrie automobile.
- Détenir une carte de compétence reconnue pour effectuer les inspections d'entretien préventif sur véhicules lourds (PEP), constitue un atout.
- Détenir un permis de conduire de classe 5.
- Connaissances et expérience pertinentes des systèmes d'injection.
- Connaissances et expérience pertinentes de l'électronique et de l'électricité de véhicules et d'appareils motorisés.
- Connaissances et expérience pertinentes en réparation de carrosserie est un atout.
- La connaissance en soudure électrique est un atout.



RÉMUNÉRATION

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit de 24.19 \$ (0-12 mois), 26.18 \$ (13-24 mois) et 28.46 \$ (25 mois et plus), et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 15 février 2017**, en mentionnant le numéro de concours **17-302** par courriel à l'adresse suivante : ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. À compétence égale, préférence sera accordée aux personnes domiciliées à Saint-Hyacinthe. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.
